



Assemblée générale ordinaire du 26 janvier 2022

Présents: 25 adhérents de l'Amopa section des Ardennes à jour de leur cotisation.

Rappel de l'ordre du jour

- Approbation du PV de l'assemblée générale du 22 janvier 2020
- Accueil des adhérents, ouverture de l'assemblée générale par le président
- Rapport d'activité par la Secrétaire et la Secrétaire adjointe
- Rapports financiers 2020 et 2021 par le trésorier
- Vote des rapports d'activité et financier
- Rapport moral du président
- Renouvellement du comité consultatif
- Questions diverses

Le président ouvre l'assemblée générale, remercie le proviseur du lycée Madame de Sévigné, Patrick Laurent, pour l'accueil qu'il réserve à l'Amopa, section des Ardennes ainsi que les participants pour leur présence. Il excuse les personnes qui n'ont pas pu se joindre à cette assemblée générale et donne la parole au proviseur pour une présentation du lycée.

Le proviseur présente son établissement et surtout félicite le personnel du lycée qui fait un travail remarquable toujours dans l'intérêt des élèves.

- **Approbation du PV de l'assemblée générale du 22 janvier 2020**

Envoyé par courrier le PV de l'assemblée générale du 22 janvier 2020 est lu et commenté. Le PV de l'assemblée générale du 22 janvier 2020 n'appelle aucune remarque : il est mis au vote de l'assemblée

Le PV est adopté à l'unanimité.

Le président constate et regrette le petit nombre de personnes présentes à l'Assemblée Générale par rapport au nombre d'adhérents.

- **Rapport d'activité par la Secrétaire**

Ce rapport d'activité est décliné à 2 voix. Paulette et Bernadette en sont les 2 actrices. Un diaporama a été réalisé par Bernadette pour illustrer les différentes manifestations qui se sont déroulées au cours des années 2020 et 2021.

22 janvier 2020 à la suite de l'assemblée générale, conférence de Michel Tamine sur l'orthographe de la langue française

Visite guidée des vitraux de la basilique le 18 mars 2020

Concert le 14 mai

Hélas ces 2 derniers événements n'ont pas pu être réalisés à cause du confinement de mars 2020

29 juillet 2020 découverte guidée au musée de l'Ardenne de l'exposition consacrée au musée disparu. Florent Simonet de la Société d'Histoire des Ardennes était notre guide.

14 octobre visite guidée des vitraux de la basilique de Mézières.

21 décembre envoi de la lettre de l'Amopa.

25 décembre envoi de la carte de vœux réalisée par Bernadette.

« Santé Sérénité Solidarité 3 mots simples pour nos vœux d'une bonne année 2021 »

Les concours nationaux ont été relayés par la DSDEN dès le mois de septembre.

Le collège Pasteur de Vrigne-aux-Bois a reçu le prix de la jeune nouvelle. L'école de la Cachette à Nouzonville a reçu le prix de l'expression écrite.

Puis nouveau confinement.

Nous nous retrouvons au 1^{er} décembre 2021 avec la visite du vieux Mézières et la tour du Roy.

Des réunions du comité consultatif ont eu lieu en visioconférence durant la période de confinement.

Fin 2021 la carte de vœux a été réalisée par Bernadette.

« Soyons inventifs créatifs solidaires et heureux. Que la santé nous accompagne ! »

Tout au long de ces 2 années le comité consultatif est resté en contact de façon virtuelle et s'est réuni toutefois régulièrement.

Le président a toujours eu des contacts avec la DASEN et avec le recteur également.

Aucune question sur ce rapport d'activité

Il est adopté à l'unanimité.

- **Rapports financiers 2020 et 2021 par le trésorier.**

Le trésorier présente les comptes de la section Amopa des Ardennes sous forme d'un diaporama.

Les produits s'élèvent à 965.75€ en 2021

Les charges s'élèvent à 498.38€ en 2021

Donc un solde de 467.37€ pour l'année 2021 et 3419,37 € au compte au 31/12/2021.

Le président remercie le trésorier pour sa présentation claire et précise.

Aucune question sur ce point.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Adhérents :

2020 : 53 et 2021 : 61

Le président se félicite de cette progression significative.

- **Rapport moral**

Le président dresse le rapport moral :

« La section départementale est incluse dans le réseau national de l'AMOPA, ce qui lui confère des obligations réglementaires, juridiques et morales. Se référant à des statuts nationaux, son règlement intérieur permet de décliner localement les buts de l'association. La ligne de conduite de notre section est une recherche d'équilibre entre les devoirs de mise en œuvre des orientations nationales, et localement, l'autonomie, la liberté d'exercice et d'entreprise, qu'autorisent l'esprit et la lettre de la loi de 1901 sur les associations.

Je veux évoquer l'aura de l'AMOPA en citant le Président national, Jean-Pierre POLVENT. « Depuis 60 ans, notre association s'attache à faire rayonner l'ordre prestigieux des Palmes Académiques, à faire référence en matière de culture et d'Education ! Très tôt reconnue d'utilité publique, elle montre que l'avenir anime tous les jours avec passion...» Et le Président de vanter le rayonnement international de l'AMOPA. Notre rayonnement départemental s'est réduit aux acquêts, pour cause de COVID, obérant toutes activités depuis 2 ans bientôt.

La volonté de renaissance doit trouver raison en évoquant des grands projets conduits par le passé et qui ont mobilisé les élus ardennais du comité consultatif. Evoquons, l'exposition itinérante, « 'La carte postale, toute une histoire », visitée par des centaines de personnes, et l'implication durable pour la commémoration de 2014 à 2018 du centenaire de la Grande Guerre, en partenariat avec « les Amis du Musée de l'Ecole d'Hier, Louis MAILLIOT »... Ces expériences nous ont conduits vers les écoles et établissements scolaires, nous ont assuré un rôle pédagogique. Il appartient à la nouvelle équipe, qui se refonde ce jour, de miser pour l'avenir en finalisant un projet fédérateur.

Cette voie, pour une relance, doit être complémentaire d'initiatives culturelles partagées. Un Amopalien n'est pas un touriste lambda, participant ponctuellement à « un club de loisirs culturels ». Les découvertes partagées, leur font jouer un rôle d'ambassadeur, de témoin et passeur des richesses patrimoniales de tout ordre, de notre région...

Le rôle de transmission, nous l'activons aussi par la connaissance des établissements scolaires du département, en les fréquentant pour tenir des réunions, nos assemblées générales, ou des conférences. Etre plus informés et parler sagement des ressources éducatives et du riche potentiel de formation du système éducatif ardennais! Une ouverture est à conduire vers l'enseignement du 1er degré. Notre rôle de relais des concours d'initiative nationale, tels « Le plaisir d'écrire » ou « Nous l'Europe », nous offre des possibilités d'action en faveur des jeunes, élèves et étudiants, axes importants de la politique de l'AMOPA. La délégation aux départements de leur mise en œuvre est une chance depuis deux ans pour susciter les adhésions de classes, déjà fortement sollicitées. Défense de la langue française, accompagnement et soutien des initiatives des jeunes, donnent sens à nos entreprises. La question de l'image de la section s'accompagne d'une orientation clairement définie en matière de communication. A l'interne, entre membres du comité, son Président et les adhérents, « La lettre de l'AMOPA » doit perdurer.

Sa publication se basant sur un rythme que seul l'intérêt des informations ou sujets abordés doit dicter.

Deux mots définissent la ligne de communication interne à la section, entre élus et avec les adhérents : lisibilité et transparence. Par ailleurs, il est utile de se référer au règlement intérieur de la section amendé en 2019 : « La communication interne privilégie les moyens numériques... Le Président et le bureau de la section cependant doivent impérativement veiller à ce que tous les membres y accèdent sans difficultés... »

Communiquer au-delà du cercle amopalien local mérite un cadrage précis. Partager avec un plus grand nombre, mais des informations utiles et à caractère général, des événements exceptionnels, des analyses et sujets transversaux, des relations de conférences que l'AMOPA 08 ouvre d'ores et déjà à tous publics... Cette option ouvre la question conséquente du choix des médias à privilégier.

*La communication plus assidue d'informations et articles vers le national pour insertion sur le site de l'AMOPA.

*La publication de nos propres productions.

*La presse locale bien sûr, en construisant une relation plus formelle, un dialogue plus construit qui dépasse le narratif.

*L'investissement des réseaux sociaux, par une page spécifique AMOPA. Pour toutes ces formes de publication, d'exposition de l'association, la réputation et la responsabilité de l'AMOPA et de son Président sont engagées.

Deux prochains rendez-vous au printemps seront l'occasion de communication et diffusion plus ouverte :

En mars, à une date retenue avec Madame la Directrice académique, la cérémonie de remise des insignes des Palmes Académiques, suspendue depuis 2019, se tiendra pour les quatre promotions de janvier et juillet des années 2020 et 2021...

A une date à déterminer, la tenue d'une conférence par un haut responsable de l'Education nationale est d'ores et déjà actée. Sa publication d'un 6ème opus consacré au système éducatif est un événement nationalement remarqué et fait l'objet d'articles dans la presse nationale. Le thème appellera des développements qui pourraient générer un projet fédérateur des membres du comité consultatif...et des adhérents.

Pour conclure, la nouvelle équipe élue pour un mandat de quatre ans a toutes les cartes en mains pour redynamiser la section locale, pourvu que les relations sociales connaissent le renouveau espéré. Ses membres et les adhérents sont des exemples d'acteurs du système éducatif qui forcent leur talent au service de la jeunesse et de l'Education. Par leur comportement, ils représentent l'Ordre des Palmes Académiques, et lui font honneur.

- **Nos activités pour 2022**

26 janvier : Conférence sur les maisons fortes en 1940 par Manuel TEJEDO-CRUZ de la SHA.

30 mars : Remise des insignes 2020 et 2021 au lycée Charles de Gonzague.

21 avril : visite de la fonderie d'art ROLLINGER à Nouvion-sur-Meuse.

27 avril : Conférence de Jean-Paul DELAHAYE au lycée de Saint Laurent « Ce que la pauvreté fait à l'école, ce que l'école fait de la pauvreté ».

Octobre : Invitation du recteur pour les 60 ans de l'académie de Reims

Octobre : Visite du lycée de Gonzague mais finalement reportée pour cause de grève.

Décembre : Remise des insignes 2022.

- **Renouvellement du comité consultatif**

Le président a reçu les candidatures de Claude PERIGNON, de Bernadette PARIZEL, de Paulette PAILLA, de Jean-Michel LAURENT, de Philippe DECOBERT, de Marc GENIN, d'Eddy DAVAL, de Patrick LAURENT et de Géraldine MANOT.

Une suspension de séance pour l'élection du bureau est effectuée.

Le bureau est ainsi composé

Président : Claude PERIGNON

Vice-président : Jean-Michel LAURENT

Secrétaire : Paulette Pailla

Secrétaire adjointe : Bernadette PARIZEL

Trésorier : Philippe DECOBERT

Trésorier adjoint : Eddy DAVAL

Les autres personnes sont membres du Comité Consultatif.

Michel TARON, Françoise LAURENT et Dominique THIERNESSE quittent le comité consultatif. Le président les remercie vivement pour leur fidélité et leur loyauté.

Puis présentation des deux nouveaux membres : Patrick LAURENT et Géraldine MANOT.

- **Questions diverses**

Aucune question diverse. L'ordre du jour étant épuisé la clôture de l'Assemblée Générale est prononcée.

Il est 17h30.